

DIANE DESROSIERS

Université McGill

**Exemplarité et dispositifs rhétoriques dans
l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre**

« Voilà, mes dames, une histoire que volontiers
je vous monstre icy par exemple [...] »
Marguerite de Navarre, *Heptaméron*

« L'exemple est un miroüer vague,
universel et à tous sens. »
Montaigne, *Essais*

En dépit des préventions contre la rhétorique formulées au début de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, cette œuvre comporte, à l'instar de plusieurs recueils de nouvelles du XVI^e siècle, des finalités persuasives que les récits enchâssés dans le cadre narratif viennent illustrer. En effet, les soixante-douze nouvelles que compte cet ouvrage inachevé et publié de façon posthume en 1559 par Claude Gruget ont des visées délibératives qu'accompagnent des commentaires divers, souvent divergents : elles constituent pourtant autant d'exemples et de contre-exemples des comportements que les dames et seigneurs doivent rechercher ou au contraire éviter. Je me propose d'abord de dégager le fonctionnement proprement rhétorique du texte en examinant comment s'articulent de façon générale la formulation de la thèse et celle du récit exemplaire. Puis, je tenterai de montrer que ces enjeux rhétoriques s'avèrent en fait beaucoup plus unifiés et univoques qu'ils ne paraissent à première vue, la force persuasive de la démonstration subsistant malgré les propos parfois contradictoires que formulent les protagonistes, selon leur sexe.

Pendant dix jours, sur le modèle du *Décameron* de Boccace, cinq femmes et cinq hommes réunis à l'abbaye de Notre-Dame de Sarrance se racontent à tour de rôle une histoire « véritable », c'est-à-dire, précise le prologue, sans que « la beauté de rhetoricque feist tort en quelque partie à la verité de l'histoire¹ ». On retrouve donc, dès le prologue de l'*Heptaméron*, une mise en garde contre la rhétorique déjà réduite à l'*elocutio* et qui nuit à la véracité des faits². Cette défiance fait écho au *topos* anti-rhétorique que l'on rencontre chez plusieurs lettrés de la Renaissance française. Comme en témoignent les actes de deux colloques consacrés l'un à la *Rhétorique de Montaigne* et l'autre à *Montaigne et la rhétorique*³, pour l'essayiste, l'éloquence est « une art piperesse et mensongère⁴ ». Montaigne considère sur le même plan les « farceurs et maîtres de Rhétorique⁵ » et, comme dans l'*Heptaméron*, il oppose la « vérité simple et naïve⁶ » à cet « art de tromper et de flatter⁷ ». Les écrits de François Rabelais font état des mêmes réserves. Les sophistes désignant les maîtres abhorrés de la Sorbonne sont ridiculisés et Panurge, qualifié de « bon topicqueur », ne parviendra pas à convaincre Pantagruel. Toutefois, par-delà ces réserves liées à l'usage dévoyé d'artifices langagiers, tous ces textes présentent d'indéniables dimensions rhétoriques et l'art de persuader au moyen du discours informe le projet de l'*Heptaméron* sur tous les plans.

En premier lieu, dans la *cornice* où les nouvelles viennent s'enchâsser, les devisants mènent entre eux des entreprises de persuasion qui s'entrecroisent. La plus évidente est celle de Simontaut dont les propos sont notamment destinés, sous le couvert de l'affabulation, à convaincre Parlamente de céder enfin à ses avances. En deuxième lieu, au sein même des nouvelles qui sont narrées, les récits mettent fréquemment en scène des situations où l'un des protagonistes tente de persuader ou de dissuader son interlocuteur d'agir de telle ou telle façon. Les personnages sont souvent alors aux prises avec une parole mensongère, trompeuse, dissimulant les intentions véritables des actants. Par exemple, dans la dixième nouvelle,

Parlamente dira à propos du personnage masculin Amadour que « ceste beauté tant exquise suyvoit la parolle de si près, qu'on ne sçavoit à qui donner l'honneur, à la grace, à la beauté, ou à la parolle » (p. 104). Amadour cherchera ainsi par ses discours à convaincre Floride, la dame qu'il aime, de devenir sa maîtresse. Enfin, en troisième et dernier lieu, c'est surtout dans la dynamique établie entre le cadre narratif lui-même et les nouvelles que s'instaure une véritable stratégie rhétorique qui traverse tout le recueil et dont le mode argumentatif est fondé sur l'exemple.

En effet, les récits relèvent en quelque sorte de l'*exemplum*, servant notamment comme dans les *artes praedicandi* à illustrer une leçon morale, à en confirmer les *endoxa*⁸. Poursuivant une nette finalité délibérative, les nouvelles constituent certes un divertissement, un moyen de passer agréablement le temps pendant que s'édifie le pont emporté par la crue des eaux, mais elles cherchent aussi, selon le *topos* du doux-utile, à inciter les devisants, et – éventuellement – les auditeurs et les lecteurs à adopter une ligne de conduite donnée⁹. L'*exemplum* constitue, on le sait, l'un des deux fondements, celui-ci inductif, de l'argumentation. Il a fait l'objet d'innombrables études, depuis le *paradeigma* d'Aristote et ses subdivisions qui ont suscité de nombreux travaux¹⁰, en passant par l'Antiquité latine et les définitions que proposent le *De Inventione* (I, 49) de Cicéron et la *Rhetorica ad Herennium* (IV, 62), jusqu'à Isidore de Séville et aux formes de l'*exemplum* médiéval¹¹. Bien que certaines nouvelles, par exemple la nouvelle 30, dérivent soit des *exempla* de Valère Maxime soit de ceux de Jacques de Vitry, il ne s'agira pas d'aborder l'exemple dans la perspective diachronique d'une histoire des genres, comme l'ont fait par exemple Salvatore Battaglia, Mary Jane Schenck ou encore Roger Dubuis¹², en étudiant le passage de l'*exemplum* dans les sermons médiévaux à la nouvelle des XV^e et XVI^e siècles¹³. Je me propose plutôt d'examiner la structure rhétorique exemplaire à l'œuvre dans l'*Heptaméron*.

Je commencerai d'abord par distinguer l'*exemplar*, modèle héroïque unique, de l'*exemplum* narratif ou anecdotique¹⁴, que je définirai, à la suite de Le Goff et Bremond, comme un bref récit présenté sous les traits de la véridiction et destiné à être inséré dans un discours plus englobant afin d'illustrer la conduite à tenir ou à rejeter¹⁵. Dans l'*Heptaméron*, où le terme « exemple » est systématiquement employé pour désigner les nouvelles, l'*exemplum* n'a pas une simple valeur d'*exornatio* (est-ce jamais le cas, de toute façon?); il remplit une fonction probatoire d'incitation à la vertu¹⁶. La fin avouée du récit exemplaire est l'édification. Comme le rappelle Nicole Cazauran,

[d]ès le plus ancien manuscrit de l'*Heptaméron*, où il n'y avait ni Prologue, ni devisants, ni débats, mais une unique narratrice, les nouvelles étaient ainsi faites pour porter, sans ambiguïté, un sens, une vérité que les auditrices (rien n'indiquait alors une présence masculine) étaient invitées à retenir et à méditer pour leur compte¹⁷.

Dans les versions imprimées de l'*Heptaméron*, l'articulation entre le cadre narratif et la nouvelle s'effectue selon un schéma plus ou moins fixe qui se répète tout au long du recueil. Après le relais de la parole à l'un des devisants nommément identifié, celui-ci précise la plupart du temps le canal de transmission par lequel le récit lui est parvenu et présente son histoire au moyen des procédés de véridiction convenus¹⁸. Cette insistance sur le caractère véridique des histoires est directement liée à leur potentiel d'exemplarité. Immédiatement avant ou plus rarement après l'anecdote exemplaire, une sentence, une maxime ou un principe moral – parfois extrait de l'Évangile¹⁹ – est énoncé, ce que dans son article intitulé « L'histoire comme exemple, l'exemple comme histoire », Stierle appelle le texte systématique²⁰. Le caractère universel et intemporel de l'axiome est indiqué par le choix des pronoms, des adjectifs et des adverbes de généralisation ainsi que par l'emploi du pré-

sent anhistorique²¹. Ces *endoxa*, c'est-à-dire ces idées communément admises, sont présentées comme les

opinions partagées par tous les hommes, ou par presque tous – la nuance est importante – ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée (ce qui ne signifie pas par ailleurs qu'elles ne puissent pas être contestées, mais elles le seront alors par une minorité ignorante ou malveillante)²².

D'ailleurs, c'est bien le mot « opinion » qui revient à plusieurs occasions dans l'*Heptaméron* pour désigner les points de vue exprimés par le cercle des conteurs. Comme argument rhétorique, la nouvelle vient illustrer l'énoncé abstrait. Elle fonctionne comme la preuve de la thèse à démontrer. Elle appuie, soutient la règle générale. Ainsi Parlamente dira à Dagoucin qui affirme qu'il y a eu, par le passé, plus d'hommes trompés par les femmes que le contraire : « [...] votre propos est de si petite autorité, qu'il a besoing d'estre fortifié d'exemple » (p. 657). De l'application particulière et de la confirmation de cette règle, le narrateur de la nouvelle tire une leçon. L'intention didactique qui, dans l'*Heptaméron*, est spécifiquement destinée aux femmes²³, se signale par l'emploi récurrent des verbes « montrer », « connaître », « apprendre », de même que par le recours à l'impératif ou aux verbes d'« obligation ». Le conteur incite son destinataire (l'auditoire restreint du cercle des conteurs ou de façon plus large tout lecteur) à faire sien ou à fuir le comportement décrit.

Les propos qui encadrent la 35^e nouvelle serviront à exemplifier ce fonctionnement. Hircan, l'un des devisants, s'apprête à raconter l'histoire d'un mari qui a réussi à détourner l'amour charnel que son épouse vouait à un religieux. L'axiome qu'il compte démontrer est le suivant : « [...] la nature des femmes et des hommes, est de soy encline à tout vice, si elle n'est preservée par la bonté de celui, à qui l'honneur de toute victoire doit estre rendu » (p. 468-469). La visée didactique et protreptique de son conte est claire : « Apprenez, mesdames, à confesser » une telle chose, et, ajoute-t-il,

pour « [...] abbatre l'audace que vous prenez, quand on en dict à vostre honneur, je vous en vay monstrier un exemple, qui est tresveritable » (p. 469). La narration terminée, Hircan conclut : « Par cecy, mes dames, pouvez vous cognoistre le bon sens du mary, et la fragilité d'une estimée femme de bien : et je pense quand vous aurez bien regardé en ce miroër, en lieu de vous fier en voz propres forces, apprendrez à vous retourner à celuy, en la main duquel gist vostre honneur » (p. 478). C'est en quelque sorte une galerie des glaces que l'*Heptaméron* présente dans le cadre de ces conversations entre dames et seigneurs. Inscrit dans le genre des formes dialoguées, la collection de « comptes et nouvelles » s'apparente à ces manuels de conversation qui prolifèrent au XVI^e siècle et dont l'un des enjeux est précisément de fournir aux gens de la cour des codes de conduite appropriés²⁴.

Or, plusieurs commentateurs de l'œuvre de Marguerite de Navarre ont, à partir des années 1970, commencé à questionner le caractère exemplaire des nouvelles qui, jusque-là, avait été considéré comme allant de soi. Dès 1971, un article de Mary J. Baker et, en 1989, l'incontournable ouvrage de John D. Lyons : *Exemplum. The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, notamment le chapitre intitulé « The *Heptaméron* and Unlearning from Example », suggéraient que la force persuasive de la démonstration était radicalement minée par les avis divergents émis par les membres du petit groupe, lors des discussions suivant les nouvelles²⁵. Portés par la suspicion entourant désormais le langage (le sens n'étant plus garanti par un ordre transcendant) et l'affirmation d'un relativisme fondamental lié au primat de l'expérience personnelle ne pouvant être répétée car historiquement individualisée et circonstanciée, plusieurs critiques ont lu dans les productions culturelles de la Renaissance les premières manifestations de ce que François Rigolot a appelé la crise de l'exemplarité²⁶, signe de notre Modernité. Parmi les commentateurs de l'œuvre de Marguerite de Navarre, l'idée selon laquelle la multiplicité des points de vue neutraliserait l'efficacité rhétorique des nouvelles par rapport à la visée délibérative exposée au début

ou à la fin des récits, est maintenant devenue un lieu commun de la critique²⁷. Ainsi, John D. Lyons écrit : « Marguerite de Navarre's novellas [...] mount a sustained, complex and witty attack on the usefulness and even the possibility of creating examples²⁸ ». Mais, peut-on se demander, est-ce bien toujours le cas ?

Certes, le cadre narratif de l'*Heptaméron* permet à l'occasion la formulation d'opinions divergentes quant à la leçon à retenir de l'anecdote exemplaire. Par exemple, à la suite de la nouvelle 12, où un gentilhomme tue le duc, son maître, afin de soustraire sa sœur à ses menées, le narrateur extradiégétique remarque :

Ceste histoire fut bien escoutée de toute la compagnie, mais elle y engendra diverses opinions. Car les uns soutenoient, que le gentilhomme avoit fait son devoir de sauver sa vie et l'honneur de sa sœur, ensemble d'avoir delivré sa patrie d'un tel tyran. Les autres disoient que non, mais que c'estoit une trop grande ingratitude de mettre à mort celuy qui luy avoit fait tant de bien et d'honneur.
(p. 172-173)

Les échanges se poursuivent sans que la question soit tranchée : « Les dames disoient qu'il estoit bon frere et vertueux citoyen. Les hommes au contraire, qu'il estoit traistre et mauvais serviteur », et le narrateur conclut, « [...] faisoit fort bon ouyr alleguer les raisons des deux costez » (p. 173). Les critiques lisent dans cette absence de consensus le caractère désormais évanescents de la vérité et soutiennent que l'indécidable qui résulte de cette pluralité des voix déconstruit l'exemplarité même du récit²⁹. Toutefois, observons que ce n'est pas l'authenticité, le caractère véritable du fait allégué, qui donne lieu à un débat. Aucun des dix devisants ne met en doute la vérité des événements narrés ; celle-ci n'est jamais contestée³⁰. Les femmes justifient le meurtre qu'exige l'honneur de la famille, les hommes condamnent l'assassinat au nom de la fidélité envers le maître. On ne demande pas aux

interlocuteurs de décider de la « vérité du fait », mais de décider pour eux-mêmes de la leçon à tirer.

La nouvelle 37 fournit une autre illustration de ce chassé-croisé de vues. Elle relate l'histoire de l'épouse qui, après avoir supporté patiemment les infidélités de son mari, met le feu à son lit et le sauve *in extremis* pour le dissuader de l'adultère. Oisille, la doyenne du groupe, s'exclame : « Voilà [...] une exemple qui doit servir à toutes les femmes mariées » (p. 493). Parlamente, l'épouse d'Hircan, réplique aussitôt : « Il prendra cest exemple, qui voudra [...] mais quant à moy, il ne me seroit possible avoir si longue patience » (p. 493-494). Par la suite, trois autres devisantes, Ennasuite, Nomerfide et Longarine, interrogeront le bien-fondé de la réaction de l'épouse : « Et trouvez vous grande patience à elle, dist Nomerfide, d'aller mettre le feu sous le lict où son mary dormoit? » (p. 494), ce à quoi Longarine rétorque qu'elle aurait dû le laisser brûler plutôt que de le sauver. Cependant, l'inscription de ces *exempla* problématiques et des dissidences, réelles, qui les accompagnent, réduit-elle pour autant à néant la valeur exemplaire de l'ensemble des nouvelles du recueil? À l'examen de celles-ci, il apparaît bien que ce ne soit pas le cas. Premièrement, lorsque les devisants échangent entre eux, dans la plupart des nouvelles, leur différend ne porte pas sur la validité de l'enjeu moral que l'on induit à partir de l'*exemplum*; il a plutôt trait à quelque autre aspect plus accessoire du conte, par exemple l'attitude de tel ou tel personnage secondaire. Ainsi, dans la nouvelle 47, le contre-exemple du mari si soupçonneux qu'il conduit son meilleur ami à le tromper et l'enseignement qui en résulte (il sera fait cocu par sa propre faute) ne constituent pas l'objet du débat; le comportement de l'époux est présenté, sans l'ombre d'un doute, comme étant irrecevable : il est déshonorable de douter d'un ami. Les devisants se demandent plutôt si, dans ces circonstances, l'épouse aurait dû agir de telle façon plutôt que de telle autre.

Par ailleurs, le plus souvent, ces opinions contradictoires ne sont pas elles-mêmes disputées, commentées, argumentées; elles sont simplement proférées et s'enchaînent les

unes à la suite des autres, sans que l'une d'elles ne prévale. De plus, il faudrait considérer, de façon plus détaillée, l'identité des personnages qui, au sein du cadre narratif, s'élèvent contre les *endoxa* et remettent en question l'exemplarité de l'*exemplum*³¹. En effet, en dépit de ce qu'affirme Hircan dans le prologue, au jeu tous ne sont pas égaux. Sur le plan de l'*ethos*, ces personnages jouissent-ils de la même autorité, de la même crédibilité? Leurs interventions pourraient-elles s'avérer de l'ordre du para/doxal et, par conséquent, se retourner contre elles-mêmes, venir confirmer la *doxa* par la marge, par des propos reçus comme étant si contraires à la norme qu'ils viennent du coup la conforter? L'analyse plus approfondie de cette dimension « éthique » reste à mener.

Enfin, l'un des devisants, généralement celui qui jouit de l'ascendant moral le plus reconnu par ses pairs³², Oisille par exemple la doyenne des femmes ou Géburon son pendant masculin ou encore la sage Parlamente, vont intervenir et brusquement mettre fin aux échanges, ce qui d'une certaine façon en disqualifie la portée, voire la pertinence. Couper court aux discussions contribue peut-être indirectement à réaffirmer la valeur de l'*exemplum*, en balayant du revers de la main et sans explication les interprétations qui pourraient s'en écarter. Cependant, je pense qu'il est important de noter que les propos qu'échangent les devisants entre les nouvelles ne sont pas nécessairement conflictuels; leurs avis complémentaires peuvent aller dans la même direction. Mais plus encore, je crois que l'on oublie trop souvent de simplement rappeler que, dans la majorité des cas, un net consensus existe entre les devisants quant à la leçon morale à tirer des exemples. Ainsi, à la suite de la deuxième nouvelle, les femmes sont unanimes à louer le caractère exemplaire de la muletière qui meurt sous les coups de son agresseur plutôt que de céder à ses assauts. De même, avant le récit pathétique de la pauvre femme qui décide par fidélité et abnégation de suivre son mari abandonné sur une île déserte au Canada³³ (parmi les lions et autres bêtes sauvages et cruelles, précise le texte!), Simontault souligne que cet acte vertueux devrait être « écrit en lettres d'or, à fin de servir aux

femmes d'exemple, et aux hommes d'admiration » (p. 72). Et, au final, tous s'entendent pour déclarer cette femme « digne de bien grande louënge » (p. 725). La même unanimité prévaut dans bon nombre de contre-exemples de l'*Heptaméron*, notamment les nombreuses nouvelles illustrant la concupiscence ainsi que la duplicité des moines et plus précisément la lubricité des cordeliers. Tous les jugements convergent pour blâmer les agissements des religieux, même les plus vertueux en apparence, et mettre en garde ceux qui se fient aveuglément à ces « anges de lumière ». La répétition de cette démonstration par l'exemple permet de dégager à travers l'ensemble des nouvelles du recueil une axiologie forte, c'est-à-dire la construction d'un programme de valeurs dominantes : le bien peut être distingué du mal, la vertu du vice, la bonne voie à suivre de la mauvaise. Il y a enseignement d'un sens, d'une règle d'action qui conserve sa force de conviction en dépit de dissidences ponctuelles. Par analogie, deux courts passages de l'*Heptaméron* me semblent emblématiques du fonctionnement beaucoup plus unifié et univoque qu'on le prétend des *exempla* dans le recueil de Marguerite de Navarre. Dès le prologue, le choix du chemin à emprunter pour échapper aux inondations est sujet à la diversité des opinions : « Parquoy tant pour chercher chemin nouveau, que pour estre de diverses opinions, se separerent » (p. 2). Chacun des devisants emprunte à ses risques et périls une route singulière. Cependant, ceux-ci se retrouvent tous finalement dans un seul et même lieu : l'abbaye de Notre-Dame de Sarrance. Puis, le choix du passe-temps auxquels les survivants des pluies diluviennes s'adonnent est soumis à la « pluralité des opinions » (p. 14). Toutefois, à la fin du prologue, tous se rallient à l'occupation sacrée que leur suggère d'abord Oisille, puis à son équivalent profane proposé par Parlamente : le récit d'histoires véritables.

À la lumière de ces quelques considérations, on pourra certes entendre dans les notes discordantes de cette polyphonie les premiers signes d'une crise de l'exemplarité³⁴, mais, sans nier le flou, l'ambiguïté qu'elles suscitent, il m'apparaît cependant difficile de généraliser et de dénier toute valeur persuasive

à l'emploi de l'*exemplum* dans l'*Heptaméron*. Comme l'écrit Laurence Giavarini,

[i]l s'agit par là de ne pas s'interdire de voir ce qui, dans les textes qui appartiennent à l'histoire de cette rupture épistémologique, procède encore, pourtant, de constructions exemplaires, et fait apparaître une autre histoire du sens de l'exemplarité³⁵.

Sans revenir, par un simple mouvement de balancier, à un traitement monologique et univoque de la dimension éthique des nouvelles, on peut cependant relativiser l'indécidabilité que l'on prête désormais à l'ensemble du recueil, recyclant de la sorte une lecture qui n'est pas sans lien avec les apories de notre propre modernité.

Notes

¹ Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, dans *Œuvres complètes*, Nicole Cazauran, Sylvie Lefèvre, Annie Charon-Parent et William Kemp (éd.), Paris, Honoré Champion, 2013, tome X, vol. 1, « Prologue », p. 16. Les renvois aux pages de cette édition seront insérés entre parenthèses directement dans le corps du texte. Pour l'opposition entre rhétorique et vérité, voir le chapitre « La beauté de la rhétorique, la vérité de l'histoire », dans Gisèle Mathieu-Castellani, *La conversation conteuse. Les nouvelles de Marguerite de Navarre*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 8-21.

² On ne retrouve que deux occurrences du terme « rhétorique » dans l'*Heptaméron*. À la différence de la première mention dans le prologue, la seconde, qui apparaît dans les échanges précédant la 29^e nouvelle, ne comporte pas de connotation dépréciative. Simontaut déclare : « [...] je donne ma voix à Nomerfide : car je suis seur, que par sa rhetorique, elle ne nous tiendra pas longuement », p. 417. Le vocable est ici synonyme de « discours », « parole ».

³ John O'Brien, Malcolm Quainton et James J. Supple (dir.), *Montaigne et la rhétorique : actes du colloque de St Andrews, 28-31 mars 1992*, Paris/Genève, Honoré Champion/Slatkine, 1995; Frank Lesstringant (dir.), *Rhétorique de Montaigne : actes du colloque de la Société des amis de Montaigne, Paris, 14-15 décembre 1984*, Paris, Honoré Champion, 1985.

⁴ Montaigne, « De la vanité des paroles », dans *Les Essais*, Denis Bjaï, Bénédicte Boudou, Jean Céard et Isabelle Pantin (éd.), Paris, Librairie générale française, 2001, I, 51, p. 495.

⁵ Montaigne, « De la ressemblance des enfants aux pères », dans *Les Essais, op. cit.*, II, 37, p. 1184-1185.

⁶ Montaigne, « De l'institution des enfants », dans *Les Essais, op. cit.*, I, 25, p. 262.

⁷ Montaigne, « De la vanité des paroles », dans *Les Essais, op. cit.*, I, 51, p. 495-496.

⁸ À ce propos, John D. Lyons a magistralement démontré le parallèle entre le sermon et la forme homilétique de l'*Heptaméron*. Voir John D. Lyons, *Exemplum : the Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1989.

⁹ Au sujet de la fonction explicite mais problématique de l'*exemplum* dans l'œuvre narrative d'Hélisenne de Crenne, voir Britt-Marie Karlsson, « Hélisenne de Crenne et la tradition de l'*exemplum* », dans Eva Ahlstedt et Ingmar Söhrman (dir.), *Paroles sur la langue. Études linguistiques et littéraires*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, 2009, p. 247-265, et Martine Debaisieux. « "Subtilitez féminines" : l'art de la contradiction dans l'œuvre d'Hélisenne de Crenne », *Études littéraires*, vol. XXVII, n° 2, 1994, p. 25-37.

¹⁰ Aristote, *Rhétorique*, I, 2, 1356b-1357b. Voir les travaux de Volkman, Lausberg, Martin, Price, etc., répertoriés notamment dans les *Mélanges de l'école française de Rome* préparés par Jacques Berlioz et Jean-Michel David (*Rhétorique et histoire : l'"exemplum" et le modèle de comportement dans le discours antique et médiéval*, Rome, École française de Rome, 1980) ainsi que dans le fascicule 40 de la « Typologie des sources du moyen âge occidental » réalisé sous la supervision de Jacques Berlioz, Claude Bremont, Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, *L'"exemplum"*, Turnhout, Brepols, 1982.

¹¹ Jacques Berlioz, Marie Anne Polo de Beaulieu et Pascal Collomb, *Le Tonnerre des exemples : « Exempla » et médiation culturelle dans l'Occident médiéval*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010; Jacques Berlioz et Marie-Anne Polo de Beaulieu (dir.), *Les "exempla" médiévaux : nouvelles perspectives*, Paris, Champion, 1998. Nicolas Louis retrace l'historique de ces notions dans « *Exemplum ad usum et abusum : définition d'usages d'un récit qui n'en a que la forme* », dans Véronique Duché et Madeleine Jeay (dir.), *Le Récit exemplaire (1200-1800)*, Paris, Classiques Garnier 2011, p. 17-36.

¹² Salvatore Battaglia, « Dall'esempio alla novella », *Filologia romanza*, n° 7, 1960, p. 21-84; Mary Jane Schenck, « Narrative Structure in the *exemplum*, *fabliau*, and *nouvelle* », *The Romanic Review*, vol. LXXII, n° 4, 1981, p. 367-382; Roger Dubuis, *Les Cent nouvelles nouvelles et la tradition de la nouvelle en France au Moyen Âge*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1973. Dans cette perspective générique, voir aussi le collectif *La nouvelle. Formation, codification et rayonnement d'un genre médiéval*, Michelangelo Picone, Giuseppe Di Stefano et Pamela D. Stewart (dir.), Montréal, Plato Academic Press, 1983, ainsi que la contribution de Marie-Christine Gomez-Géraud, « Le récit bref (16^e-17^e siècles) », dans José Luis Alonso Hernández, Martin Gosman, Rinaldo Rinaldi (dir.), *La nouvelle romane (Italie, France, Espagne)*, Amsterdam, Rodopi, 1993, p. 47-58.

¹³ Des travaux de Lionello Sozzi (*La nouvelle française de la Renaissance*, Turin, G. Giappichelli, 1973) à ceux de Michel Guissard (*La nouvelle française. Essai de définition d'un genre*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2002) en passant par les contributions de René Godenne (*Études sur la nouvelle de langue française III*, Genève, Slatkine, 2005), les publications relatives au genre de la nouvelle française sont trop nombreuses pour être énumérées ici; mentionnons toutefois quelques collectifs publiés au tournant du XXI^e siècle : Vincent Engel et Michel Guissard (dir.), *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres, du Moyen Âge à nos jours. Volume deuxième*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2001; Vincent Engel et Michel Guissard (dir.), *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres, du Moyen Âge à nos jours. Volume 1*, Ottignies, Quorum, 1997; et l'article de Cesare Segre, « Per una definizione della novella », dans Luciano Rossi,

Anne B. Darmstätter, Ute Limacher-Riebold et Sara Alloatti Bol-ler (dir.), *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005, p. 21-27.

¹⁴ Marie-Claude Malenfant, *Argumentaires de l'une et l'autre espèce de femme : le statut de l'"exemplum" dans les discours littéraires sur la femme (1500-1550)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.

¹⁵ C. Bremont, J. Le Goff et J.-C. Schmitt, *L'"exemplum"*, *op. cit.*, p. 37-38.

¹⁶ Le narrateur a pour but de « [...] persuader quelqu'un d'une vérité essentielle et de modifier éventuellement son comportement, en lui racontant une histoire », Susan Suleiman, « Le récit exemplaire », *Poétique*, n° 32, 1977, p. 469, cité par Manuel Borrego-Pérez, « La réfutation des *exempla* de Bodin dans l'œuvre de Juan Márquez », dans Manuel Borrego-Pérez (dir.), *L'« exemplum » narratif dans le discours argumentatif (XVI^e-XX^e siècles)*, Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2002, p. 114-115.

¹⁷ Nicole Cazauran, « L'*Heptaméron* face au *Décameron* », dans Jean Bessière et Philippe Daros (dir.), *La nouvelle : Boccace, Marguerite de Navarre, Cervantès*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1996, p. 103.

¹⁸ Pour cette topique du genre narratif bref, on se reportera à l'ouvrage de Michel Bideaux, *Marguerite de Navarre, l'« Heptaméron »*. *De l'enquête au débat*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1992, p. 116.

¹⁹ Comme dans la 22^e nouvelle.

²⁰ Karlheinz Stierle et Jean-Louis Lebrave, « L'histoire comme exemple, l'exemple comme histoire », *Poétique*, n° 10, 1972, p. 176-198.

²¹ Sur les marqueurs linguistiques de l'argument d'autorité, voir Véronique Montagne, « L'argumentation d'autorité dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 63, 2006, p. 75-89.

²² Aristote, *Topiques*, I, 100a-100b.

²³ À une seule exception, ce sont exclusivement les dames qui sont interpellées. Cathleen Bauschatz a bien montré que les femmes

étaient les premières destinataires des visées didactiques des recueils de nouvelles (« “Voilà, mes dames...” : Inscribed Women Listeners and Readers in the *Heptameron* », dans John D. Lyons et Mary B. McKinley (dir.), *Critical Tales : New Studies of the « Heptameron » and Early Modern Culture*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1993, p. 104-122).

²⁴ Nous rejoignons en ce sens la lecture que fait Kathleen M. Llewellyn, dans son texte « “Afin que vous connaissiez, Mesdames” : the *Heptameron* and Conduct Literature for Women », dans Colette H. Winn (dir.), *Approaches to Teaching Marguerite de Navarre's « Heptameron »*, New York, The Modern Language Association of America, 2007, p. 52-56. Voir aussi Nicole Cazauran, « Un nouveau “genre d'écrire” ; les débuts du dialogue mondain », dans Nicole Cazauran et James Dauphiné (dir.), *Marguerite de Navarre 1492-1992. Actes du colloque international de Pau (1992)*, Mont-de-Marsan, Éditions InterUniversitaires, 1995, p. 537-591, repris dans Nicole Cazauran, *Variétés pour Marguerite de Navarre. 1978-2004. Autour de l'« Heptaméron »*, Paris, Champion, 2005, p. 287-335. Que ce soit le *Courtisan* de Castiglione, la *Civile conversation* de Guazzo ou la *Galatée* de della Casa, la mise en scène générale est la même : des nobles réunis en un même lieu conversent et illustrent au moyen d'anecdotes les comportements à adopter.

²⁵ Mary J. Baker, « Didacticism and the *Heptaméron*: The Misinterpretation of the Tenth Tale as an *Exemplum* », *French Review*, vol. XLV, numéro spécial 3, 1971, p. 84-90; J. D. Lyons, « The *Heptaméron* and Unlearning from Example », dans *Exemplum. The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, op. cit., p. 72-117.

²⁶ François Rigolot, « The Renaissance Crisis of Exemplarity », *Journal of the History of Ideas*, vol. LIX, n° 4, 1998, p. 557-563. Cette crise de l'exemplarité a fait l'objet de ce numéro spécial du *Journal of the History of Ideas* et de quelques autres ouvrages parus au cours de la décennie 1990 : Timothy Hampton, *Writing from History : the Rhetoric of Exemplarity in Renaissance Literature*, Ithaca, Cornell University Press, 1990; Zachary Sayre Schiffman, *On the Threshold of Modernity. Relativism in the French Renaissance*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1991, et Alexander

Gelley (dir.), *Unruly Examples. On the Rhetoric of Exemplarity*, Stanford, Stanford University Press, 1995.

²⁷ Gisèle Mathieu Castellani parle même d'une « ère du soupçon » (« L'*Heptaméron* : l'ère du soupçon », dans Marcel Tétel (dir.), *Les visages et les voix de Marguerite de Navarre*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 123-134). Voir aussi la contribution de François Rigolot, « Aesthetics, Ethics, History, Politics, and Interpretation : Conjoining Methodological Approaches to *Heptameron* 32 », dans le collectif *Approaches to Teaching Marguerite de Navarre's « Heptaméron »*, *op. cit.*, p. 76-80. Véronique Duché et Chantal Liaroutzos questionnent elles aussi le statut équivoque de l'exemplarité notamment dans les nouvelles de la reine de Navarre (Véronique Duché, « La fiction exemplaire de la première renaissance », dans *Le Récit exemplaire (1200-1800)*, *op. cit.*, p. 83, et Chantal Liaroutzos, « Le canard, une exemplarité réactionnaire ? », dans *Le Récit exemplaire (1200-1800)*, *op. cit.*, p. 111-114).

²⁸ J. D. Lyons, « The *Heptaméron* and Unlearning from Example », dans *Exemplum. The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, *op. cit.*, p. 72.

²⁹ Michel Jeanneret, « Modular Narrative and the Crisis of Interpretation », dans *Critical Tales : New Studies of the « Heptameron » and Early Modern Culture*, *op. cit.*, p. 85-103.

³⁰ Comme l'écrit Nicole Cazauran : « La vérité des événements n'est jamais en cause, quelle que soit la nature de l'histoire, et, de ce point de vue, histoires vraies et vieilles histoires restent confondues. Ce dont on dispute, c'est de la perspective où le conteur les a placées, du jour sous lequel on a montré les acteurs. Il peut y avoir accord, voire accord parfait, dans l'éloge ou le blâme : on admire en chœur les grandeurs du roi (N. 17) et nul ne conteste la "fermeté" de Rolandine (N. 21); on s'indigne de l'hypocrisie du curé incestueux (N. 33) et la comtesse qui passe d'un amant à l'autre (N. 49) ne trouve aucun avocat » (« L'*Heptaméron* face au *Décameron* », *loc. cit.*, p. 104).

³¹ Dans *Marguerite de Navarre, l'« Heptaméron »*. *De l'enquête au débat* (*op. cit.*, p. 136-165), Michel Bideaux a examiné le type d'interventions et la charge critique qui caractérisent chacun des devisants. L'agressivité que certains d'entre eux démontrent confère-

t-elle nécessairement plus de poids à leurs arguments et ceux-ci parviennent-ils à neutraliser la portée éthique des récits?

³² Dans son texte « “Afin que vous connaissiez, Mesdames” : the *Heptameron* and Conduct Literature for Women » (*loc. cit.*, p. 53 et p. 56), Kathleen M. Llewellyn souligne que l’avis donné par une femme, surtout s’il émane d’une femme plus âgée, est plus approprié pour ses consœurs que celui d’un homme.

³³ Michel Bideaux, *Roberval, la damoiselle et le gentilhomme : les Robinsons de Terre-Neuve*, Paris, Champion, 2009.

³⁴ L’idée selon laquelle le caractère exemplaire des récits serait miné par ce jeu de dissonances – ce que l’on a, à juste titre, appelé le grand récit de la crise de l’exemplarité – semble faire consensus dans les études récentes : voir, par exemple, Bruno Méniel, « Le jugement dans l’*Heptaméron* », dans Chantal Liaroutzos (dir.), *L’Heptaméron de Marguerite de Navarre. II*, Paris, Université Paris 7-Denis Diderot, UFR « Lettres, Arts et Cinéma », 2006, p. 66, ou Kathleen Loysen, « L’*Heptaméron*. “Ceste histoire fut bien ecoutée... elle... engendra diverses oppinions” », dans *Conversation and Storytelling in Fifteenth- and Sixteenth-Century French Nouvelles*, New York/Berne, Peter Lang, 2004, p. 91-125.

³⁵ Laurence Giavarini, « Étranges exemplarités », dans *Construire l’exemplarité. Pratiques littéraires et discours historiens (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, p. 12.